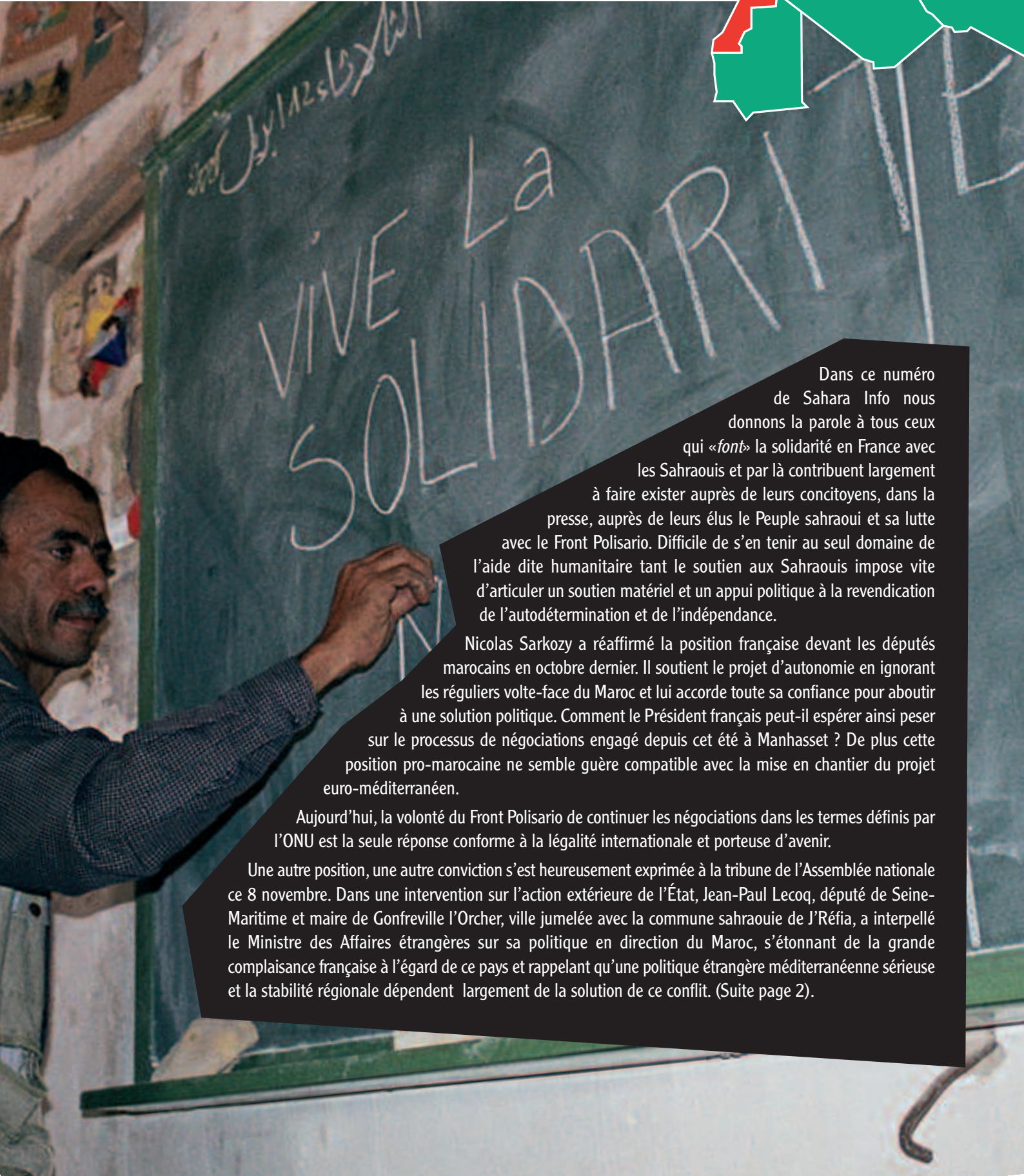
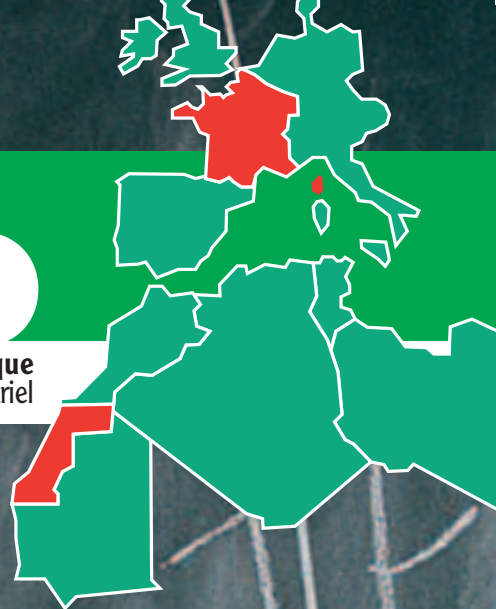


Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 140 – juillet août septembre 2007 – 3,5 € – trimestriel



Dans ce numéro de Sahara Info nous donnons la parole à tous ceux qui «font» la solidarité en France avec les Sahraouis et par là contribuent largement à faire exister auprès de leurs concitoyens, dans la presse, auprès de leurs élus le Peuple sahraoui et sa lutte avec le Front Polisario. Difficile de s'en tenir au seul domaine de l'aide dite humanitaire tant le soutien aux Sahraouis impose vite d'articuler un soutien matériel et un appui politique à la revendication de l'autodétermination et de l'indépendance.

Nicolas Sarkozy a réaffirmé la position française devant les députés marocains en octobre dernier. Il soutient le projet d'autonomie en ignorant les réguliers volte-face du Maroc et lui accorde toute sa confiance pour aboutir à une solution politique. Comment le Président français peut-il espérer ainsi peser sur le processus de négociations engagé depuis cet été à Manhasset ? De plus cette position pro-marocaine ne semble guère compatible avec la mise en chantier du projet euro-méditerranéen.

Aujourd'hui, la volonté du Front Polisario de continuer les négociations dans les termes définis par l'ONU est la seule réponse conforme à la légalité internationale et porteuse d'avenir.

Une autre position, une autre conviction s'est heureusement exprimée à la tribune de l'Assemblée nationale ce 8 novembre. Dans une intervention sur l'action extérieure de l'État, Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime et maire de Gonfreville l'Orcher, ville jumelée avec la commune sahraouie de J'Réfia, a interpellé le Ministre des Affaires étrangères sur sa politique en direction du Maroc, s'étonnant de la grande complaisance française à l'égard de ce pays et rappelant qu'une politique étrangère méditerranéenne sérieuse et la stabilité régionale dépendent largement de la solution de ce conflit. (Suite page 2).

Édito suite

Le Ministre a répondu rappelant dans les mêmes termes la position française. Cet échange de vues est très important et réinstalle au Parlement la question du Sahara occidental. D'autres députés doivent désormais, comme l'ont fait en mai dernier les députés italiens, s'emparer de la question et contribuer, par leur rôle de question et de contrôle, à faire en sorte qu'une position française équilibrée et respectueuse du droit international émerge enfin.

Cette expression française au plus haut niveau, avait déjà donné de la voix à la Quatrième Commission de Décolonisation en octobre. Jean-Paul Lecoq et Alain Dager, Président du CLSPS de Limoges et membre du CA de notre association y étaient intervenus pour demander l'application du droit à l'autodétermination et le respect des droits de l'homme au Sahara occidental.

Le 12^e Congrès du Front Polisario va se tenir à Tifariti, en territoire libéré. Sahara Info souhaite à tous les congressistes, aux Sahraouis des campements, et du Sahara occidental, que se déroulent des travaux et des débats répondant au mieux aux attentes de tous. Espoir aussi qu'il ouvre des perspectives à même de donner au Polisario et à la RASD tout le poids nécessaire au niveau international. Et qu'il contribue à la réussite des négociations débouchant sur l'autodétermination du peuple sahraoui.

**Régine Villemont,
Secrétaire générale de l'AARASD**

SOMMAIRE

- p. 1 **Édito**
- p. 2 et 3 **Le Polisario prêt à entamer des négociations**
- p. 4 **La reprise des négociations est-elle encore d'actualité ?**
- p. 5 **Jean-Paul Lecoq, un député engagé**
- p. 6 **Résistance et Répression, nouvelles des territoires occupés**
- p. 8 à 10 **Aller-Retour solidaires**
- p. 11 **Sahara Marathon**
- p. 12 **33^e EUCOCO ROME**

Le Polisario prêt à entamer des négociations substantielles avec le Maroc

Donner encore et encore la parole au Polisario de sorte que les positions soient bien identifiées et que la confusion introduite par la soi-disant nouvelle proposition marocaine d'autonomie soit clairement présentée pour ce qu'elle est, une solution de remplacement contraire au droit de la décolonisation reconnu aux Sahraouis depuis 1966. Aussi nous y revenons à nouveau dans ce numéro en reprenant l'essentiel de l'interview du Représentant du Polisario auprès des Nations-Unies, Ahmed Boukhari, donnée à SPS à la veille de la réunion du Conseil de Sécurité et de la publication de sa résolution.

Le SG de l'ONU a demandé aux deux parties d'engager des négociations « substantielles ». Pourquoi ce terme de substantiel ?

Je voudrai tout d'abord clarifier la situation antérieure à l'adoption de la résolution 1754 du Conseil de sécurité. L'obstruction du Maroc à l'application du Plan de règlement et des Accords de Houston et son rejet du Plan Baker en 2004 ont été à l'origine de l'impasse du processus de paix. Le Maroc a voulu remplir le vide en présentant une proposition dénommée « proposition d'autonomie », qui suppose déjà que le Sahara occidental est une partie intégrante du Maroc, qui en réalité n'est autre qu'une puissance occupante du territoire. Le point de départ donc de la proposition marocaine est inacceptable pour le Front Polisario tout comme pour la communauté internationale. C'est pour cela que le Conseil de sécurité n'a pas voulu l'endosser et a pris note de la proposition du Front Polisario que nous considérons comme la réponse adéquate pour dépasser l'impasse. Elle est basée sur la nécessité d'aller vers un référendum d'autodétermination qui a toujours été la solution préconisée par les Nations unies, et à laquelle le Maroc avait souscrit à New York et à Houston. Il s'agit de permettre au peuple sahraoui de décider librement de son futur en lui octroyant la possibilité de choisir entre l'indépendance du territoire, son rattachement au Maroc ou une autonomie dans le cadre du Maroc. Nous avons donc inclu la proposition marocaine de l'autonomie au lieu de l'exclure et c'est là une preuve de flexibilité et réalisme. En plus de notre attachement à la légalité internationale, nous avons introduit un élément nouveau dans la dynamique du processus de paix et qui reflète notre vision du futur. Cet élément est notre invitation formulée à Rabat d'engager des négociations sur les relations futures entre le Royaume du Maroc et l'Etat sahraoui indépendant que nous voulons stratégiques. Nous considérons donc, comme d'ailleurs plusieurs membres du Conseil de sécurité, que cette proposition est la meilleure voie légale, politique et réaliste pour avancer. Les

deux rounds qui ont eu lieu à Manhasset (juin et août 2007) n'ont pas débouché sur un processus de négociations, parce que le Maroc est resté figé, renfermé sur lui même sans voir que sa proposition exclut toute autre option, aussi légitime soit-elle. En plus de certains éléments de provocation dans la composition de sa délégation aux deux précédentes négociations, son discours reflète toujours une volonté d'imposer au lieu de négocier tout ce qui, conformément à la résolution 1754, est sur la table de négociation.

D'après le SG de l'ONU, les négociations doivent être accompagnées de mesures de confiance entre les deux parties. En avez-vous discuté lors des derniers pourparlers ?

Les mesures de confiance peuvent aider à la création d'une ambiance positive pour les négociations. Pour nous la première mesure qu'il faut prendre réside dans le respect des droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental, où ils sont violés de manière systématique et brutale par les forces marocaines. Le Secrétaire général de l'ONU a dressé un tableau sombre, qui relève la responsabilité du Maroc dans ces violations, relevé auparavant en 2006, de manière approfondie, dans le rapport du Haut commissariat de l'ONU pour les droits de l'Homme. Les violations des droits humains sont la conséquence directe de la violation singulière du droit à l'autodétermination. On ne peut pas négocier dans la sérénité requise au moment où nos concitoyens sont torturés, emprisonnés et empêchés d'exprimer pacifiquement leurs idées politiques. Nous espérons des décisions concrètes de la part des autorités marocaines pour que la confiance règne sur ce dossier.

L'Envoyé personnel avait proposé à Manhasset II des mesures de confiance hautement intéressantes dans les domaines militaire, politique et humain, notamment la question des mines qui ont fait tant de victimes civiles et dans le cheptel. Nous avons accepté la proposition, mais le Gouvernement marocain l'a rejetée.

Tout ce processus est lié au positionnement de certaines puissances présentes dans la région. Comment évaluez-vous la position américaine tout d'abord ?

Jusqu'à la démission de M. James Baker de son poste d'Envoyé personnel du SG pour le Sahara occidental (juin 2004), la position américaine est plus ou moins équilibrée, voir même positive et essentiellement libérée de la pesanteur de la guerre froide. Il nous ont signalé, à plusieurs reprises, qu'il n'ont rien contre un État sahraoui indépendant issu d'un référendum d'auto-détermination, comme ça été le cas au Timor oriental et en Namibie.

Les premiers contingents de la Minurso étaient composés essentiellement d'éléments des membres permanents du Conseil de sécurité y compris des éléments des forces armées américaines.

Le vide laissé par M. Baker et l'implication américaine dans d'autres conflits majeurs ont offert au Maroc l'opportunité de mobiliser certaines personnalités hautement placées dans l'Administration américaine pour détruire la crédibilité de l'ONU au Sahara occidental et le labour de M. James Baker, compromettant ainsi dans cet élan, la paix et la stabilité dans la région

maghrébine. Ce sont apparemment ces mêmes personnalités qui se sont précipitées pour qualifier la proposition marocaine d'autonomie de «*crédible et sérieuse*».

Toutefois, nous gardons l'espoir que la vision américaine concernant le conflit du Sahara occidental et l'avenir du Maghreb, intimement liés, ne restent pas prisonnières, en quelque sorte, de l'approche illégale, égoïste et unilatérale du Maroc.

Et la France? Y a-t-il des développements avec le nouveau locataire de l'Élysée ?

Il n'est pas difficile de conclure que toute politique maghrébine qui ignore la légalité internationale au Sahara occidental et qui considère la vision marocaine comme étant déterminante dans l'élaboration de ladite politique maghrébine, ne peut pas aller très loin. Elle a forcément ses limites. Pour utiliser mes connaissances limitées de la langue de Molière, je dirai qu'on ne peut pas avoir et «*le beurre et l'argent du beurre*». Nous sommes prêts à contribuer à la paix et à la construction maghrébine et prêt à honorer notre quota. Le Maroc nous a habitué à une certaine image de la France, qui, à notre humble avis, ne sert pas les intérêts suprêmes à long terme de Paris.

Que propose, depuis avril 2007, le Front Polisario à la Communauté internationale pour engager des négociations substantielles ?

Ce texte transmis au Secrétaire général le 10 avril 2007, il est important de le relire afin d'apprécier la disponibilité du Polisario à négocier et sa capacité de propositions de garanties post-référendaires au Maroc et au bénéfice des résidents marocains du Sahara occidental.

Proposition du Front Polisario pour une solution mutuellement acceptable assurant l'autodétermination du Peuple du Sahara occidental

Disponibilité du Front Polisario à négocier en vue de la tenue d'un référendum d'autodétermination et l'octroi de garanties post-référendaires au Maroc et aux résidents marocains au Sahara occidental :

Le Front Polisario s'engage également à accepter les résultats du référendum quels qu'ils soient et à négocier, d'ores et déjà, avec le Royaume du Maroc, sous l'égide des Nations Unies les garanties qu'il est disposé à octroyer aux populations marocaines résidant au Sahara occidental depuis 10 ans ainsi qu'au Royaume du Maroc dans les domaines politique, économique et sécuritaire, au cas où le référendum d'autodétermination déboucherait sur l'indépendance. Les garanties à négocier par les deux parties consisteraient en :

- La reconnaissance et le respect, sur une base mutuelle, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des deux pays, conformément au principe de l'intangibilité

des frontières héritées aux indépendances ;

- L'octroi de garanties concernant le statut et les droits et obligations de la population marocaine au Sahara occidental, y compris sa participation à la vie politique, économique et sociale du territoire du Sahara occidental. À cet égard, l'État sahraoui pourrait accorder la nationalité sahraouie à tout citoyen marocain légalement établi sur le territoire qui en ferait la demande;
- L'accord sur des arrangements équitables et mutuellement avantageux permettant la mise en valeur et l'exploitation en commun des ressources naturelles existantes ou pouvant être découvertes au cours d'une période déterminée.
- L'engagement de l'État sahraoui à oeuvrer étroitement avec le Royaume du Maroc ainsi qu'avec les autres pays de la région en vue de mener à son terme le processus d'intégration du Maghreb.

Les nouvelles de la RASD

19.08.2007 Élections marocaines

Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz a protesté auprès du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, contre la tenue des élections législatives marocaines dans les territoires occupés et lui a demandé de faire pression sur le gouvernement marocain pour «*qu'il les organise (uniquement) à l'intérieur des frontières de son pays telles que reconnues internationalement*».

10/11.08.2007 Négociations maroco-sahraouies

Les délégations sont identiques à celles de la première rencontre, sauf la marocaine, étoffée de plusieurs Sahraouis pro-marocains et transfuges. Sous l'égide de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Peter van Walsum, assisté du Représentant spécial Julian Harston, plusieurs sessions de travail ont réuni les deux parties. Le Front Polisario aurait comme toujours défendu le principe d'autodétermination et demandé que trois options soient proposées au choix de la population sahraouie : intégration, autonomie, indépendance, alors que le Maroc a maintenu sa proposition unique d'autonomie interne.

Des mesures de confiance ont également été proposées pour discussion, comme l'ouverture d'un passage terrestre permettant l'échange de visites entre les familles sahraouies séparées par le mur marocain, l'envoi de délégations communes aux lieux saints de l'islam, la collaboration entre le Maroc et le Front Polisario dans les opérations de déminage et la formation d'une mission militaire mixte. Elles ont été acceptées par le Front Polisario mais refusées par le Maroc.

14/22.09.2007 Mexique

La visite du président du parlement sahraoui, Mahfoud Ali Beiba, a permis de nombreux contacts politiques et parlementaires.

24.09.2007 Congrès

Le XII^e congrès du Front Polisario se tiendra dans la localité libérée de Tifariti du 14 au 18 décembre 2007. Il portera le nom du martyr Messoud Mbarek Ahmed Lehsen, dit Gahgah, et son thème sera «*Combat généralisé pour imposer la souveraineté et l'indépendance totale*».

31.08/02.09.2007 Brésil

Le 3^e congrès du parti des travailleurs (PT, au pouvoir) a fait figurer à son programme la défense du droit à l'autodétermination et le soutien à la République sahraouie.

26.09/02.10.2007 Assemblée générale de l'ONU

Lors du débat général à l'ouverture de la 62^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, plusieurs chefs d'État et ministre des Affaires étrangères ont évoqué la question du Sahara occidental et se sont félicités de l'ouverture de négociations permettant de parvenir à une solution respectant le principe de l'autodétermination.

31.08.2007

La Millennium Challenge Corporation, un programme du gouvernement américain d'aide aux démocraties émergentes, a remis au gouvernement marocain

une somme de près de 700 millions de dollars afin de stimuler le développement durable économique et social. Une partie de cette somme est destinée au développement de la pêche artisanale.

L'achat de 18 avions de chasse français Rafale au prix de 2,3 milliards d'euros est sérieusement concurrencé par une offre des États-Unis de 36 chasseurs F-16 d'occasion pour moins de 2 milliards d'euros.

30.09.2007

Le président du Croissant rouge algérien, Haj Hamou Ben Zgair, s'est rendu dans les campements sahraouis. Dans un communiqué commun, «*le Croissant rouge algérien et le Croissant rouge sahraoui expriment leur profonde préoccupation face aux conditions difficiles actuelles des réfugiés sahraouis et particulièrement le manque poignant enregistré dans le panier alimentaire causé par le manquement du PAM d'honorer ses engagements vis-à-vis de ces réfugiés qui dépendent essentiellement de l'aide humanitaire internationale*». Les deux organisations ont précisé que les réfugiés sahraouis n'ont perçu que «*44% du quota du mois de septembre*.» (SPS)

17-25.10.2007

Visite du président sahraoui en Italie

Le Président sahraoui Mohamed Abdelaziz a rencontré le vice-président du gouvernement italien et ministre des Affaires étrangères, Massimo D'Alema, qui s'est félicité de la «*position responsable*» du Front Polisario en vue de parvenir à une solution pacifique du conflit du Sahara occidental.

Abdelaziz a encore rencontré le président du parlement Fausto Bertinotti, le vice-président du Sénat et les présidents de plusieurs partis politiques.

Le gouvernement marocain a convoqué l'ambassadeur italien à Rabat pour protester.

25.10.2007 Naples

Au cours d'une réception organisée en son honneur par la maire de Naples, Rosa Iervolino Russo, le président sahraoui a déclaré que «*les négociations vont avorter si des pressions ne sont pas exercées sur le Maroc*».

30.10.2007

Le Parti populaire espagnol a demandé au gouvernement d'ouvrir une branche de l'Institut Cervantes au Sahara occidental «*occupé par le Maroc*» et une autre dans les camps de réfugiés sahraouis.

15.10.2007 Quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU

La Commission a auditionné de très nombreux pétitionnaires, la majorité en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Le 15 octobre le projet de résolution était accepté sans vote. Celui-ci réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et appuie le processus de négociations engagé ces derniers mois.

19.10.2007 Rapport du Secrétaire général sur le Sahara occidental

Le rapport couvre la période d'avril à octobre 2007 et débute par le compte-rendu des deux rencontres maroco-sahraouies, que Ban Ki-moon se refuse à qualifier de négociations. Il relève que les deux propositions de règlement du conflit, celle du Maroc (autonomie) et celle du Front Polisario (référendum et garanties économiques), sont à l'ordre du jour et doivent être débattues. Il a annoncé de nouvelles

La reprise des négociations entre Maroc et Front Polisario est-elle encore d'actualité ?

Les deux premiers rounds tenus cet été à Manhasset devaient, suivant les termes d'une concertation entre l'envoyé personnel du Secrétaire général et les deux parties, se poursuivre en décembre à Genève. Le Polisario est prêt, le Maroc comme à son habitude joue la montre, les dernières résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité ne lui ayant pas apporté comme espéré «*un soutien clair*» en faveur du plan d'autonomie.

Les négociations, version pouvoir marocain, se conjuguent de manière non conventionnelle ! Négociations d'accord mais avec notre seule proposition, l'autonomie.

Comment dans un tel déni démocratique qualifier le plan proposé par le Maroc de sérieux et crédible et comment surtout espérer que l'autre partie en accepte le défi ? Sauf à considérer que le droit n'existe pas et que prévaut la raison du plus fort dans les relations internationales !

Le Maroc a reçu l'appui de la France et des États-Unis au Conseil de sécurité, l'Espagne plus nuancée n'est pas loin d'espérer elle aussi dans les possibilités de l'autonomie pour en terminer avec cette embarrassante question. Sainte alliance pour contrecarrer l'application du droit d'un peuple en souffrance depuis 32 ans, en l'habillant des vertus du pragmatisme et des raisons d'état ?

Face à cette «*sainte alliance* » États et sociétés civiles attachés à la bonne règle internationale se sont mobilisés en octobre pour à nouveau revendiquer avec le peuple sahraoui l'application de son droit. À l'Assemblée générale, à la quatrième Commission de décolonisation où près d'une quarantaine d'intervenants, élus, juristes ou responsables associatifs ont plaidé pour l'autodétermination et la remise en route des négociations sans préalables. A noter que le député-maire Jean-Paul Lecoq y intervenait pour la troisième fois mais la première en tant que député et qu'Alain Dauger, Président du comité de Limoges (CLSPS) y est également intervenu pour l'Association des Amis de la RASD.

La résolution de l'Assemblée générale comme le dernier rapport du Secrétaire général présenté au Conseil de sécurité sont équilibrés, laissant toute leur chance à des négociations sans préalables.

La situation a été comme souvent plus compliquée au Conseil de sécurité où le Maroc avec l'appui français et américain a tenté le forcing en faveur de l'autonomie. C'est l'Afrique du Sud, membre non permanent, et son Ambassadeur M. Dumisani Kamalo qui a défendu la rédaction d'une résolution équilibrée tenant compte des propositions des deux parties. Il a cependant regretté, avant le vote que le projet de résolution ne fasse aucune mention des droits de l'homme au Sahara occi-

dental, sujet que le Secrétaire général n'avait pas manqué de traiter dans son rapport.

L'Ambassadeur ajoutant : «*Je tiens également à souligner que toute tentative de placer la proposition d'une des parties au-dessus d'une autre est de nature à saper le processus de négociations.*»

Plusieurs pays européens de leur côté ne suivent pas «*le pragmatisme* » franco-américain !

Ainsi le Royaume Uni suivant les déclarations de son Ministre d'État aux Affaires étrangères chargé des affaires européennes, a redonné la position officielle de son gouvernement : «*notre position est définie en vue d'aider les deux parties à s'entendre sur une solution juste et durable à même de garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination* »

En Italie, la Conférence européenne de solidarité a favorisé contacts et déclarations positives, ainsi le Ministre des Affaires étrangères, Mr Massimo d'Aléa a reçu le Président Abdelaziz, plusieurs villes italiennes ont renouvelé leurs contrats de jumelage réaffirmant leur solidarité tant matérielle que politique. Quelque mois plus tôt le Parlement italien avait voté une motion également favorable aux Sahraouis et a renouvelé cet engagement en organisant à la veille de la tenue de l'EUCOCO une journée parlementaire européenne de grande tenue. **Dernière minute : la date du troisième round de négociations est fixée, 7 et 8 janvier 2008 à Manhasset.**

Extraits de la motion présentée par le député Carlo Leoni et adoptée par la Chambre italienne le 10 mai 2005

«*La Chambre, considérant que la prolongation du conflit (...) la solution de la question du Sahara occidental ne peut avoir lieu que par la libre expression du peuple sahraoui qui passe par un référendum. (...) le représentant italien au Conseil de sécurité a exprimé un vote favorable à la résolution 1754 (...) engage le gouvernement à prendre toute initiative pour arriver à une solution partagée du conflit dans le cadre de ce qui est établi par le Conseil de sécurité (...) À reconnaître le statut diplomatique à la représentation du Front Polisario en Italie(...)*»

Jean Paul Lecoq, un député engagé



À la conférence EUCOCO à Rome se sont exprimés plusieurs élus, de Gonfreville, du Mans, de Rezé et de Vitry/Seine renouvelant ainsi leurs engagements à la cause

sahraouie. Quelques jours plus tard, le 8 novembre à l'Assemblée nationale, Jean-Paul Lecoq, député de Seine Maritime et membre de la commission des Affaires étrangères est intervenu à la tribune pour une intervention générale sur l'action extérieure de l'État en présence du Ministre des Affaires étrangères, M. Bernard Kouchner. Une grande partie de son intervention a porté sur le conflit sahraoui.

Intervention importante qui témoigne de la conviction de Jean-Paul Lecoq et de sa détermination à sortir de l'oubli un conflit dans lequel la France a une grande et ancienne responsabilité et pour lequel il est décisif que le Parlement joue davantage son rôle de question et de contrôle. Il y a effectivement longtemps que cette question n'avait pas été évoquée à la tribune du Parlement. Elle faisait l'objet de questions écrites qui n'engageaient pas de débat ou de réponse au sein de l'hémicycle. Il nous a donc semblé important de publier l'essentiel de son intervention à la tribune de l'Assemblée.

« (...) Mais la politique étrangère a d'autres visages. Il est étonnant que le ministère des affaires étrangères ne mette en place une politique ferme à l'égard du gouvernement marocain et du chef d'État (le Roi Mohammed VI) pour que le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui soit pleinement respecté puisqu'il est largement reconnu.

Bien que le gouvernement soit au courant de ce conflit long de plus de 30 ans, des violations particulièrement graves et massives des droits humains commis par le Maroc contre les sahraouis, de la pratique de la torture comme méthode systématique, des arrestations arbitraires, des procès montés de toutes pièces, aucun changement de politique n'est envisagé!

Dans sa dernière visite au Maroc, le président et son ministre des affaires étrangères ont omis de rappeler au chef d'État marocain les obligations internationales concernant les droits humains et les droits du peuple sahraoui. Deux poids, deux mesures ! Pour le gouvernement, le marché l'emporte largement sur les droits humains, le commerce l'emporte sur l'autodétermination : des contrats juteux en vue, et les droits humains, même le soi-disant droit d'intervention, sont soudain totalement oubliés. Aucun commentaire, aucune condamnation ! Étonnant de la part d'un ministre des affaires étrangères qui n'hésite pas à faire appel à la guerre et pour l'adoption de sanctions contre l'Iran ! Et pourtant, la stabilité de la région, une politique étrangère méditerranéenne sérieuse, dépendent largement de la solution de ce conflit.»

Quelques jours avant la visite d'état du Président Sarkozy en Algérie ce 20 novembre 2007, la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée, recevait en audition le Ministre des Affaires étrangères algérien, Monsieur Mourad Meldecî. À cette occasion monsieur Lecoq n'a pas manqué de rappeler l'urgence d'une solution au Sahara occidental en espérant que la France fasse évoluer sa position.

Le député intervient « *Le Ministre des Affaires étrangères français, interpellé sur cette question, a répondu qu'il ne voyait pas d'autre solution que celle proposée par le Maroc. Pourtant le référendum d'autodétermination pourrait en être une autre. (...) Il faut approfondir les choses, tout le monde sait que la position de la France peut avoir de l'influence et permettre d'aller plus ou moins vite dans le règlement du dossier.* »

Le Ministre algérien réagit longuement en insistant tout particulièrement sur le processus de négociations engagé « *Aujourd'hui, un processus est engagé. Il n'est pas simple mais porteur d'espoir. Les uns et les autres doivent s'efforcer de faire en sorte qu'aucune interférence ne vienne affaiblir la confiance entre ceux qui négocient directement* »

mesures de confiance. Il a évoqué également les atteintes aux droits humains à l'égard des Sahraouis aussi bien au Maroc qu'au Sahara occidental. Dans ses recommandations, Ban demande aux parties « *d'engager de réelles négociations* ».

25.10.2007 Royaume-Uni

En réponse à la question d'un parlementaire, le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères Murphy a répondu que le statut du Sahara occidental était indéterminé et que le Royaume-Uni soutenait les efforts de l'ONU pour trouver une solution permettant l'autodétermination.

31.10.2007 Résolution du Conseil de sécurité 23.10.2007

Le gouvernement sahraoui a estimé que les déclarations du Président français à Rabat, sont « *graves et inopportunes* », ajoutant que cet alignement sur la position marocaine est à l'origine de « *l'échec* » des efforts de la communauté internationale tendant à résoudre le conflit du Sahara occidental.

30.10.2007

Hervé Morin, ministre français de la Défense, à propos de l'échec de la vente des avions Rafale au Maroc : « *Washington a mis tout son poids politique, notamment en modifiant sa position sur le Sahara occidental et en donnant 700 millions de dollars à la fondation du roi* ».

19/21.10.2007 33^e EUCOCO, Rome

La 33^e conférence européenne de soutien au peuple sahraoui a été précédée d'une Rencontre Parlementaire Solidaire avec le Peuple Sahraoui, qui a regroupé des parlementaires italiens et leurs homologues du monde entier à l'initiative de l'Intergroupe parlementaire italo-sahraoui.

4.11.2007

Festival des arts et de la culture sahraouie organisé à Londres par l'Association Sandblast.

7.11.2007

« *Il est temps d'agir* » conférence tenue au Parlement britannique en présence d'Aminatou Haïdar et présidée par le député Jérémy Corbin.

10.11.2007

Assemblée générale de l'Association des amis de la RASD tenue à Vitry/Seine.

15.11.2007

À l'issue d'une réunion tenue à Rome avec le Ministre algérien des Affaires Etrangères, Mr Mourad Meldecî, son homologue italien, Mr Massimo d'Alema, a exprimé son entière solidarité avec le peuple du Sahara occidental et son soutien à des négociations respectueuses du droit international et du respect de l'autodétermination.

27.11.2007

Le Président sahraoui a assisté au quatrième congrès de la SWAPO à Windhoek en Namibie.

30.11.2007

Le congrès des députés espagnols s'est prononcé dans une résolution approuvée par l'ensemble des groupes parlementaires pour une solution urgente devant consacrer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Les députés espagnols demandent à leur gouvernement de contribuer au processus de consensus mené par l'ONU et de prendre des initiatives politiques au sein de l'Union Européenne devant conduire à une réelle implication des 27 dans ce conflit.

Les nouvelles des territoires occupés

27.07.2007

Sadik Boullahi, membre du bureau exécutif de l'ASVDH, a été arrêté le 27 juillet 2007 à Goulimine, inculpé et remis en liberté provisoire le 29 jusqu'à la date de son procès, fixée au 11 octobre 2007. Il est accusé de «*création d'une association non autorisée*». Boullahi a passé dix ans dans le bagne secret de Kalaat M'gouna et libéré en 1991.

06.08.2007

Daha Rahmouni, membre du bureau exécutif de l'ASVDH, ex-disparu rescapé des bagnes secrets, a été interpellé une nouvelle fois le 6 août 2007.

09.08.2007 Marrakech

Jugement en appel des huit étudiants sahraouis de Marrakech. Leurs peines sont réduites de huit à quatre mois de prison. Sultana Khaya, gravement blessée à un oeil, est condamnée à trois mois avec sursis.

16.08.2007

À Smara, tentative d'arrestation le 16.08. du défenseur des droits humains Sid Ahmed Lemjeyid, président du Comité Sahraoui pour le Soutien du Plan Onusien et pour la protection des Ressources Naturelles au Sahara occidental. Par la suite, son domicile a été saccagé.

04.08.2007

Manifestation indépendantiste à Fom El-Oued. La police a procédé à plusieurs arrestations et gardes à vue de plusieurs jours de jeunes Sahraouis.

30.08.2007

Un citoyen sahraoui arrêté à El Ayoun, Abdelghani Kabdani, incarcéré à la Prison noire. On ne connaît pas les motifs d'inculpation.

12/20 et 24.09.2007

Manifestations violemment dispersées, causant de nombreux blessés et arrestations, suivies du saccage de plusieurs habitations à El-Ayoun, à Zak et à Smara.

19.09.2007

Mohamed Tahlil, président de la section de Boujoud de l'ASVDH, est condamné le 19 septembre à trois ans de prison.

10.09.2007 Bologne

Conférence sur «*Le Maroc et le Sahara occidental : droits de l'homme, autodétermination pour la paix au Maghreb arabe*», avec la participation de Fadah Aghla Menhoum (ASVDH), de Said Sougty, membre de la direction de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) et de Karin Scheele, députée européenne, de Nicola Quatrano, président de l'Osservatorio internazionale per i diritti violati.

14.09.2007

Conférence sur la disparition forcée, les cas du Sahara et de l'Argentine, Palma de Majorque, avec Christian Viret (BIRDHSO, Genève) et Manuel Ollé Sesé, président de l'Association espagnole des droits humains.

21.09.2007 Jornada jurídica internacional

Une conférence juridique internationale sur le conflit du Sahara occidental s'est tenue à Madrid en présence de plusieurs juristes, chercheurs et universitaires, d'Espagne, de France et d'Italie, organisée par l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental.

33^e EUCOCO à Rome, 19-21 octobre 2007

La conférence européenne de solidarité se tenait cette année à Rome et a bénéficié de tout le prestige de la capitale italienne. C'était d'autant plus important que l'Italie est actuellement membre non permanent du Conseil de sécurité et qu'à ce titre les autorités italiennes ont tenu des positions très positives en faveur des négociations sans préalables et de l'application du droit des Sahraouis. La résolution finale comme chaque année engage les présents, élus et société civile, attachés comme les Sahraouis au respect du droit international. La participation de 450 délégués venus en plus des Européens, d'Afrique et d'Amérique latine lui a conféré toute la force de leur présence. Prochaine EUCOCO 2008, Valencia en Espagne

Résistance et répression, nouvelles du Sahara occidental occupé

Depuis le début du conflit sahraoui, le non respect des droits humains a été au cœur de ce que devaient affronter les Sahraouis en contact avec l'armée ou la police d'occupation de leur pays. Cependant la situation évolue et la résistance sahraouie des territoires occupés embarrasse le pouvoir marocain en s'invitant dans un rapport de forces auquel n'est plus insensible la Communauté internationale.

La mort d'Hassan II et le départ de son Ministre des basses œuvres, Basri pouvaient laisser espérer «*un mieux*» pour les Sahraouis résidant au Sahara. La situation a effectivement évolué. Les Sahraouis militants avérés ou non ne sont plus «*dévorés*» par la répression comme au temps des «*années de plomb*» mais ils sont toujours soumis au silence et à l'arbitraire pour qui ne respecte pas la marocanité du Sahara.

Le soulèvement populaire depuis mai 2005, l'information qui passe malgré tout grâce en particulier à l'usage d'internet par les associations même non autorisées lèvent un peu le voile sur l'existence d'un peuple soumis à une occupation étrangère dont il ne veut pas.

Que retenir des développements les plus récents de la situation ?

Le soulèvement populaire se poursuit et se consolide en particulier chez les jeunes, étudiants voire lycéens, il concerne également le Sud du Maroc où se trouvent de nombreux Sahraouis.

Là, il peut se croiser avec des revendications démocratiques qui expriment des signes de transformation en profondeur d'une partie de la société marocaine, déjà repérés au moment de élections législatives avec les importants taux d'abstention. Ce soulèvement est profond et résiste à toutes les tentatives d'intimidation ou de dévoiement exercées par les institutions marocaines. Police et forces auxiliaires qui arrêtent, brutalisent, torturent, détruisent les maisons. Tribunaux qui engagent des procès non équitables ou infligent des peines hors de proportion et propres à une justice coloniale. Administration qui soumet la population à l'arbitraire de la punition injustifiée (licenciements, passeports retenus etc) ou au contraire essaie de la pervertir avec argent et prébendes de toute sorte.

À la suite de la «*grande tournée en Afrique du Sud et en Europe*» d'Aminatou Haïdar à la fin de l'année 2006, les militants sahraouis des droits de l'homme ou de l'indépendance ont su imposer leur sortie du territoire du Sahara aux autorités marocaines et se donner les moyens de témoigner à l'extérieur, même si là aussi subsiste l'arbitraire et que tous les dossiers de sortie ne sont pas honorés.

Cinq militants étaient ainsi présents à la conférence EUCOCO à Rome. Ils ont emporté l'enthousiasme et la solidarité de l'assistance tant leurs témoignages – résistances et souffrances à la fois – étaient forts. Ils ont également en grande fraternité avec deux militants marocains de la Voie démocratique et aux côtés des Sahraouis de l'AFAPREDESA (association des familles de prisonniers et disparus sahraouis) donné tout son sens à l'atelier droits de l'homme et territoires occupés de la conférence.

Cet atelier qui réunissait militants européens et africains, avocats et juristes a beaucoup échangé et tenté de manière précise et concrète de se donner les moyens d'une meilleure coordination et d'une plus forte présence tant civile que juridique dans les territoires occupés

En France par exemple, au retour de Rome un courrier était adressé aux autorités marocaines et françaises pour protester contre la condamnation à 6 mois de prison ferme de M. Sadik Boullahi, rescapé du bagne de Kalaat M'Gouna, pour création d'une association non autorisée (l'ASVDH) et demander qu'elle soit révisée. Selon les termes du courrier l'ASVDH est empêchée de fonctionner normalement alors que par jugement du 21 septembre 2006, le tribunal administratif d'Agadir a dit que «*le refus du pacha de la ville d'El Aïoun de fournir un récépissé de dépôt de statut de l'association n'a pas de justification réelle ou juridique ce qui signifie que*

la décision est un abus d'autorité, contraire à la loi». Ce courrier a été largement signé par l'ACAT (association des chrétiens contre la torture), l'Association américaine de juristes auprès de l'ONU, l'association des Amis de la RASD, l'AFASPA, l'AIJD (association internationale des juristes démocrates), l'ANSPS (association nationale de solidarité pour l'Italie), le BIRDHSO (Bureau international pour le respect des droits humains au Sahara occidental), le comité norvégien de soutien au Sahara occidental, le CORELSO (comité pour le respect des libertés et des droits humains au Sahara occidental), Droit et solidarité, Ligue des Droits de l'Homme, MRAP (mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Mouvement de la paix, Suks (comité de Suisse alémanique), Survie-France et le Syndicat de la magistrature.

En Europe, Aminatou Haïdar a participé à de nombreuses conférences, Belgique, Angleterre, Irlande et a surtout été récompensée du prix Silver Rose au Parlement européen. De son côté Hmad Hammad autre militant a fait une tournée de sensibilisation en Espagne de grande conviction. En Espagne, le travail sur les droits de l'homme

s'enracine depuis longtemps en particulier dans la recherche patiente avec les Sahraouis de l'AFAPREDESA des noms des disparus. En septembre 2006 une plainte avait été déposée par des familles de victimes et par des associations des droits de l'homme pour génocide et actes de tortures de 1975 à 1987. Le juge espagnol Garzon vient de juger recevable cette plainte et va donc enquêter sur les responsabilités de 13 suspects, accusés de détentions illégales, d'enlèvements, de tortures et de disparitions. Parmi ces treize personnes, certaines sont très proches du pouvoir, comme le général Benslimane, chef de la gendarmerie royale, déjà visé par un mandat international émis par le Juge Ramaël dans l'instruction de l'affaire Ben Barka.

Le pouvoir marocain est très en colère, il va sans doute essayer de faire traîner comme il le fait depuis quatre ans avec l'instruction du dossier de Ben Barka.

La résolution des Sahraouis comme celle de tous ceux qui les soutiennent est décisive pour que justice soit enfin rendue aux disparus et aux victimes sahraouis.

John Bolton confirme, les États-Unis ne veulent pas fâcher Rabat.

La presse algérienne vient de reprendre les bonnes feuilles du livre «Surrender is not an option» de John Bolton qui traitent du Sahara. En effet, John Bolton, diplomate américain, ancien Représentant permanent des États-Unis auprès de l'ONU, fut proche collaborateur de James Baker et à ce titre fin connaisseur du dossier sahraoui. Comme d'autres diplomates qui furent également en charge de ce dossier il en reconnaît la difficulté ! et que le choix de États-Unis et donc de l'ONU est tout sauf «déstabiliser le Maroc». Alors pourquoi ne pas envisager que le risque de déstabilisation est d'autant plus grand que le Maroc ne sait pas régler ce problème en respectant la volonté d'un peuple et ce en se conformant à la légalité internationale ?

L'ancien ambassadeur évoque les difficultés d'appliquer les résolutions onusiennes en raison de l'absence d'une volonté politique de Washington, pris dans l'engrenage de ses intérêts stratégiques avec Rabat. (...) Il a aussi rappelé que la Cour internationale de justice avait formellement rejeté les revendications marocaines sur le Sahara occidental. M. Bolton a, par ailleurs, relevé qu'après avoir constaté que le Maroc n'avait nullement l'intention de permettre un référendum, il avait proposé de mettre fin à la Minurso et de libérer les Sahraouis de leur engagement pour un cessez-le-feu pris en échange de la promesse d'un référendum. Si le Maroc n'acceptait pas cette perspective, il lui reviendrait alors d'être sérieux en permettant le référendum, a-t-il encore expliqué. John Bolton va plus loin, révélant ainsi le parti pris de l'administration US dans le conflit vieux de 32

ans en affirmant que «le plus grand obstacle à ma vision était la bureaucratie du département d'État soutenue par le Conseil national de sécurité avec Elliot Abrams». Les deux, a-t-il poursuivi, ont accepté l'idée que l'indépendance du Sahara occidental, option pour laquelle les Sahraouis opteraient sûrement de l'avis quasi général, déstabiliserait le Maroc. C'est, selon lui, la raison qui avait conduit l'administration américaine à rejeter le plan Baker de 2004, poussant ainsi James Baker lui-même à démissionner. Ce constat a amené John Bolton à s'interroger sur la véracité du soutien apporté par l'administration américaine à la démocratie au Grand-Moyen-Orient. Pour l'auteur, il est tout à fait clair que pour l'administration US, la stabilité du roi Mohammed VI l'emportait sur le principe de l'autodétermination.

7.10.2007 Interdiction de l'assemblée constitutive du CODESA

08.10.2007 El-Ayoun

Le secrétaire général de l'ASVDH Brahim Sabbar, Ahmed Sbai, membre du conseil de coordination et trois autres détenus politiques sahraouis ont été acquittés de l'inculpation d'outrage à magistrat. Me France Weyl a assisté au procès comme observatrice judiciaire de l'Association Internationale des Juristes Démocrates et de l'Association Française Droit-Solidarité. Elle s'est adressée au président du tribunal pour dénoncer le déroulement de l'audience.

16.10.2007 Solidar

Une alliance de 60 ONG de 20 pays européens, a remis, au siège du Parlement européen à Bruxelles, son prix «Silver Rose 2007» à Aminatou Haidar. Le prix lui a été décerné dans la catégorie internationale «Lutte pour la liberté et la dignité humaine».

30.10.2007

Le juge espagnol Baltasar Garzon ouvre une enquête pour les crimes présumés de génocide et tortures de la part de responsables marocains entre 1976 et 1987 au Sahara occidental dans «une action complexe et systématiquement organisée contre des personnes sahraouies». Baltasar Garzon a jugé recevable une plainte déposée en septembre 2006.

01.11.2007

Sadik Boullahi, membre du bureau de l'ASVDH, a été condamné à 6 mois de prison ferme. Son crime, participation à la création et aux activités d'une association non autorisée.

06.11.2007

Sit-in d'étudiants sahraouis à Mohamédia, manifestations pacifiques dans plusieurs localités du sud-Maroc (Goulimine, Asrir, Legsabi, Tighmert)

10.11.2007

Manifestations pacifiques à Smara et El Aïoun, arrestation de 20 personnes qui ont subi des brutalités policières.

17.11.2007

Fin de la tournée de sensibilisation animée par un militant des territoires occupés, Hmad Hammad, en Espagne. Il a reçu à cette occasion plusieurs prix émanant des associations droits de l'homme et de barreaux espagnols.

20.11.2007

Procès en appel de Mohamed Tahlil, président de la section de Boujdour de l'ASVDH, reporté au 4 décembre 2007. Il avait été condamné à 3 ans de prison ferme en septembre.

24.11.2007

Conférence sur les droits de l'homme tenue à Dublin en présence du Ministre irlandais des Affaires étrangères et de M^{me} Louise Arbour, haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme organisée par l'Association Front Line. Aminatou Haïdar y a prononcé une intervention.

29.11.2007

L'intergroupe du Parlement européen « Paix pour le peuple sahraoui » condamne la politique de répression qui s'exerce contre les Sahraouis qui réclament le référendum et déplore que la visite de la délégation ad hoc du parlement européen n'ait pu encore avoir lieu.



ALLERS / RETOURS SOLIDAIRES

À l'occasion de la réunion de la Plate-forme Solidarité tenu en octobre à Andernos, à l'invitation du CMCAS de la Gironde, les acteurs de la solidarité avec les Sahraouis ont témoigné. Expériences, échanges, coopérations respectueuses, histoires d'amitiés. Les allers / retours solidaires entre les campements et la France sont riches d'humanité, en voici quelques uns.

Embarquement immédiat !

Isabelle Marmet et Marie Thérèse Marchand

C'était, voilà plus de 10 ans, que l'Association des Guides de France (Mouvement de Scoutisme Féminin ouvert à tous), avait accueilli de jeunes enfants sahraouis en vacances, il ne s'agissait pas d'un Projet, mais seulement d'accepter la rencontre de l'autre différent et dans une situation particulière, celle d'enfants réfugiés. Dans les mêmes années des jeunes femmes sahraouies ont participé à des stages de formation pour l'animation des enfants....

À chaque occasion le Mouvement a embarqué, l'aventure valait le coup, elle nous confrontait à l'autre différent, et surtout à une situation sahraouie déjà bien scandaleuse.

Et puisque nous étions embarquées, c'était pour aller plus loin. C'est comme cela qu'en 2002 nous sommes parties dans le Projet de Formation des Femmes Réfugiées Sahraouies pour l'animation des enfants et des jeunes dans la perspective de «Faire grandir un Enfant par le Jeu». Deux fois par an à 5 ou à 6 formatrices françaises nous sommes parties pour un programme d'envoie et rationalisé.



Ces 40 jeunes femmes à chaque cycle de stages s'inscrivent pour avoir le Diplôme d'Animatrice d'enfants et de jeunes. Dans le «bateau» nous y sommes maintenant nombreux : l'équipe nationale et régionale de l'UISARIO, des formatrices stagiaires depuis cette année et plusieurs professionnels sahraouis qui interviennent dans les stages. La tâche est rude mais passionnante pour notre équipe à chaque fois renouvelée d'un membre. C'est au cours de ces séjours de trois semaines en immersion complète que nous découvrons de nouveaux besoins auxquels nous tentons de

répondre soit directement soit au travers de notre Réseau. C'est ainsi qu'un jeune Médecin de l'Hôpital d'Assouerd sera prochainement à Grenoble pour 6 mois en formation, accueilli par Médecins du Monde Grenoble. Que les élèves de plusieurs classes de l'Ecole Primaire Privée Catholique Bayard à Grenoble correspondent avec les classes d'une Ecole de Smara, que des unités de scouts et guides de France de l'Isère accueillent des enfants dans leurs camps l'été.



C'est à la suite de ces différents «embarquements immédiats» face à la situation des réfugiés sahraouis, des enfants et des femmes plus particulièrement qu'une équipe de grenoblois, autour de nous, Thérèse et Isabelle, se lance dans un nouveau voyage.

Voyage au long court

Il était une fois 10 petits enfants et leur accompagnateur qui partaient en vacances. C'était la première fois qu'ils quittaient ce grand coin de désert au sud de Tindouf, là où la terre est sèche, le ciel est bleu ou gris parfois, où il ne pleut pas, où le sable même a fui plus loin pour ne laisser qu'un grand désert désolé. Quand je vous dis que ce sont des enfants, c'est vrai ils n'ont que 7 ou 8 ans. C'est décidé, ils partent pour la France, Isabelle Marmet a rencontré leurs parents au mois de mars dans les campements, tout est au point avec Mohamed Mouloud. Dix familles françaises sont prêtes à les accueillir. On a fait un grand couscous à Grenoble pour aider au financement. La Municipalité a été rencontrée, informée du projet, les mairies voisines sont elles aussi intéressées par ce projet pas banal. On est prêt et on attend. L'été est là, les enfants sahraouis vont arriver, ce

sont les ultimes préparatifs, on s'organise, on cale le programme de vacances familiales sur le calendrier d'accueil, le programme de découvertes et d'activités, on a fait un lit supplémentaire, les Grenoblois attendent l'arrivée des enfants avec un programme pour un mois.

D'un côté comme de l'autre de la méditerranée, ce sont des familles qui ne se connaissent pas, mais qui se font confiance et attendent les uns le départ de leurs têtes brunes, les autres l'arrivée de petits enfants qu'on appelle des enfants réfugiés sahraouis. Mais là commence une histoire invraisemblable, inadmissible, de transport, d'avion. Arrivés à l'aéroport, l'organisation sahraouie doit faire repartir les enfants dans les campements, il est tard dans la nuit... l'avion partira ou ne partira pas mais sans eux. Les enfants bien petits rentrent à la maison, c'était le dimanche 8 juillet 2007 vers 2 heures du matin.

On aurait pu penser que le départ avait été reporté au lendemain, que l'heure de départ était cette fois ci précisée, eh bien non ! les enfants ont fait quatre fois l'aller et retour entre Tindouf et l'aéroport, quatre fois les parents se sont organisés ont repréparé leurs enfants pour partir pour un pays inconnu. Quatre fois à Grenoble les familles se préparaient à partir à Lyon et les accueillir. Elles attendaient elles aussi, inquiètes mais patientes, nous annulions la fête de l'arrivée où étaient conviés des membres du Conseil municipal de Grenoble et d'autres autorités de la ville, nous modifiions notre programme. Pas ou très peu de nouvelles parvenaient des campements. De part et d'autres de la Méditerranée on attendait...



Le 15 juillet l'arrivée des enfants était annoncée. La joie, la fête se préparaient à Grenoble alors dans l'espérance de la rencontre avec les familles nous sommes parties à Lyon à l'aéroport et là ce fut la déception, les enfants étaient dans un vol pour Paris ! Il ne s'agit pas de savoir d'où vient la faute, il faut penser à ces enfants d'un côté et de l'autre de la Méditerranée, qui voulaient se rencontrer. L'accueil à Paris fut bref, il leur fallut prendre le métro et le train pour arriver à Grenoble où toutes les familles attendaient patiemment. Inutile de vous dire que les enfants étaient épuisés d'un pareil voyage.



Mais qui donc paient tout ça ?

Quand dans une association locale on décide de faire venir 10 enfants, l'été, des campements sahraouis, il faut trouver le financement. C'est incontournable. Certains pensent que c'est impossible, d'autres sont septiques, d'autres encore disent tout simplement «quand on veut on peut».

La première année c'est effectivement difficile de trouver les fonds pour financer, voyages, déplacements en France, frais d'activités etc.

La deuxième année, c'est un peu plus simple : la Mairie de Grenoble renouvelle son intérêt au projet, les associations qui savent faire un geste généreux maintiennent leur soutien, que ce soit le Rotary ou les Kiwanis, d'autres encore se remanifestent généreusement. Je ne veux pas taire, aussi, tous ceux là : nos amis, les relations, les membres de l'Association, les écoles qui bougent et qui permettent que le budget tourne, sans oublier la fameuse soirée «couscous».

Nous avons vu des entreprises recevoir favorablement notre dossier et offrir aux enfants en séjour sur Grenoble et sa région qui des tickets de tram, des entrées de visites régionales. Nous les remercions et remercions particulièrement la Mairie de Grenoble pour son accueil et les billets pour les bulles de Grenoble, la Métro pour les entrées gratuites à la Patinoire, au Plan d'eau de Bois français...

Mais ce sont les familles qui acceptent d'ouvrir leur maison à ce jeune enfant sahraoui qui donnent la plus grande leçon de générosité, sans eux, sans rien ne saurait possible. En retour, l'enfant sahraoui nous apporte la plénitude du désert, du soleil, de l'immensité des sables qui percutent nos habitudes, qui nous appellent à changer de regard sur l'autre. En conclusion accueillir des enfants sahraouis, c'est une chance qui n'a pas de prix.

Le plus important dans une telle expérience, c'est dire pourquoi il est important que l'enfant sahraoui sorte de son contexte d'enfants réfugiés coupé du monde, quitte sa famille et le campement où vivent ses parents depuis plus de 30 ans dans l'attente de la résolution du vote d'autodétermination et le retour au Sahara occidental.

Solidarité avec les enfants du désert

« Dans le cadre de notre politique de solidarité internationale, nous accueillons cet été dix jeunes enfants sahraouis réfugiés au camp de Tindouf en terre algérienne... Si vous souhaitez donner un peu de votre temps ou aider les Sahraouis (...) C'est ainsi que se font et se consolident les allers retours solidaires entre nous et les sahraouis. Christian Hogard, responsable «Eclaireurs Eclaireuses de France» du groupe Paul Emile Victor de Loon Plage et de plusieurs associations citoyennes dans son département du Nord, multiplie depuis vingt ans projets, initiatives pour emporter l'intérêt et l'adhésion du plus grand nombre en faveur du soutien au peuple sahraoui. »

Extrait du journal du CMCAS de Boulogne sur mer (comité d'entreprise EDF) «Les infos de la côte»

Depuis deux années, Christian Hogard a su fédérer autour de lui, le Secours populaire du Nord, le CMCAS de Boulogne sur Mer, la ville de Gravelines et quelques autres ! Dans un bel élan dont il a le secret il a ainsi permis au-delà de l'accueil pour lui très traditionnel de 10 enfants chaque été, l'envoi dans les campements de 35 tonnes de matériel avec l'appui conséquent du Secours Populaire.



Les éclaireurs de Loon-Plage, une équipe en or

Pour toutes ces actions solidaires chaque année répétées, Christian Hogard est bien entouré par sa femme et ses deux filles de toutes « les aventures», par Martine Koch, responsable des plus jeunes éclaireurs et par de nombreux militants dans le Nord. Ils donnent tous beaucoup de leur temps et de leur énergie pour réussir ces solidarités humaines.

Martine Koch est également enseignante et à ce titre chaque année elle mobilise ses gamins de SEGPA du collège de Gravelines.

Arlette Desmaret, ancienne adjointe de Loon-Plage, est toujours très fidèle et efficace.

Jean Le Garrec, député et ami de l'équipe des éclaireurs, n'a jamais compté son soutien jusqu'à son dernier mandat en mai dernier !

Des médias impliqués

Par la presse algérienne d'abord qui ne manque jamais de relever ce qui se passe en France et informe largement ses lecteurs et auditeurs des solidarités engagées en faveur des Sahraouis.

À la fin de l'été notre journal reçoit de très nombreux articles, Ouest-France, Presse Océan, le Havre Libre, la Voix du Nord, la Dépêche du Midi, le Dauphiné, le journal du centre, le Parisien etc. Tous ces articles mis bout à bout représentent une information véritable, permettent aux Français de ne pas oublier un peuple trop souvent oublié. Tous ces journaux racontent, les enfants Sahraouis en France, la vie dans les campements, les initiatives et actions solidaires. Avec les journaux municipaux et associatifs, ils rendent compte également des positions prises par les élus ou les responsables associatifs.

France 3 s'y emploie en Limousin, en Normandie, dans la Sarthe et dans le Nord. Chacun des comités locaux est aussi fervent «*acteur*» des radios locales pour lesquelles l'interview d'un animateur sahraoui est toujours un moment passionnant.

Autocensure ou oublié ?

La presse quotidienne ou hebdomadaire, les grandes chaînes ne relaient pas cette information faite «*à la base*» et ne lui procurent pas cette envergure et cette continuité qui permettrait une réelle expression publique des Sahraouis et du Polisario en France.

Pourquoi ? Auto censure et grande proximité avec le Maroc ? Absence d'actualité et d'enjeux pour la presse nationale ? Ces deux aspects sont également pertinents. Il reste que la question du Sahara occidental et en particulier l'analyse du soulèvement populaire dans les territoires occupés par le Maroc est peu ou pas traitée. Ce déficit d'information régulière et politique pénalise les Sahraouis et leurs soutiens. Il ne favorise pas en France un mouvement d'opinion en empathie avec le courage et l'aspiration à la liberté d'un peuple. Mouvement qui ne pourrait qu'améliorer le rapport de forces si nécessaire à l'aboutissement de la lutte des Sahraouis.

Quelques lignes autour d'une mission dans les camps sahraouis

Novembre 2007, Colette BLAIS et Monique BARON

L'équipe d'Enfants Réfugiés du Monde-Pays de la Loire vient de revenir des camps après une mission de 4 semaines toujours aussi riches en échanges divers entre le 19 octobre et le 17 novembre.



L'essentiel de son temps a été consacré, comme à l'accoutumée, à l'école d'infirmières. Les élèves infirmiers(ères) et les élèves sages femmes sont rentrées. L'année scolaire débute, il faut accompagner l'équipe enseignante dans la mise en route des programmes, revoir les objectifs de formation et repenser aux méthodes pédagogiques les mieux adaptées. Ainsi, Colette a pris énormément de plaisir à encadrer, pendant quelques jours, les élèves de 2nde année en stage à l'hôpital National. Ce fut, pour elle, un temps très privilégié où elle a pu recadrer les élèves dans la rigueur à respecter au niveau des techniques de soins infirmiers. Novembre est aussi la période des épreuves du diplôme d'État de Sage Femme pour la promotion qui vient de terminer ses deux années de formation théorique et pratique. C'est toujours un instant très

solennel pour les nouvelles professionnelles revêtues de leur plus belle malafa, et où les autorités, les invités font de beaux discours, mais aussi l'occasion de revoir les anciennes élèves. Connaître leur vécu depuis leur sortie de l'école est très important pour améliorer les modalités de la formation. Colette à rempli son rôle de logisticienne en évaluant le matériel de la réserve afin de programmer les futurs achats, et en aidant Mohamed le secrétaire de l'école dans l'organisation de ses archives. Nous avons eu droit aussi à la «*réunionite*» aigüe du HCR et ses exigences à court terme qui ont beaucoup occupé Monique. Il est difficile de trop s'en plaindre dans la mesure où ils nous accordent encore des fonds pour 2008 !

La mission n'a pas été que ça. Nous avons pu rencontrer nos nombreux amis sahraouis. Ces rencontres chaleureuses sont irremplaçables. Elles nous ont montré combien les sahraouis sont fiévreux actuellement. Le Congrès du Front Polisario se prépare. Il est très attendu de la population. Ils espèrent que les responsables politiques prennent des décisions susceptibles de mettre fin à leur longue attente et aux souffrances de leurs frères des territoires occupés. D'une manière générale, nos amis ne voient la solution que dans la reprise de la guerre... Nous leur avons redit notre soutien mais aussi notre peur pour eux, pour les conséquences d'une telle décision. Sur quels soutiens pourront compter ?

Le comité de soutien au Peuple Sahraoui de la ville de Blain tiendra son AG, le 1^{er} février 2008.



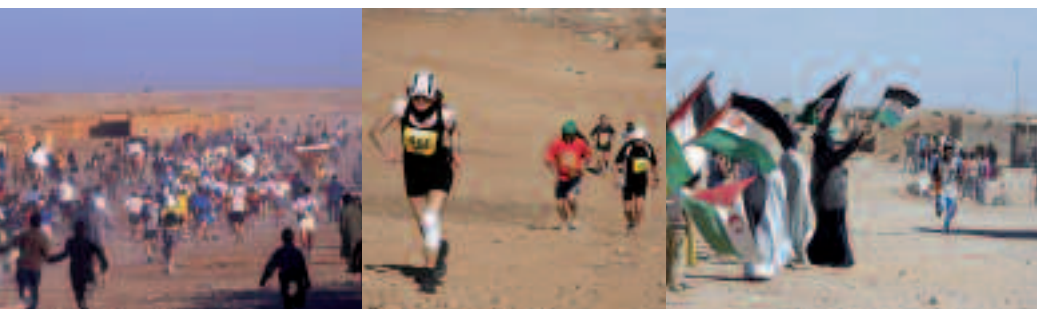
Festival des arts et de la culture sahraouis à Londres Le pari gagné de Sandblast

Sandblast a réussi là où d'autres ont jusque-là échoué : établir un dialogue intercommunautaire au cour du Royaume-Uni pour rendre compte de la visibilité culturelle, artistique et politique du peuple sahraoui. Ce sont aussi les réfugiés sahraouis qui ont réussi leur conquête culturelle et artistique, à Londres, pour exprimer haut et fort ce que le royaume chérifien pense tout bas, que leur résistance ne soit plus vaine. Car, à voir l'assistance pluriculturelle qui a pris part à cette manifestation, il est à reconnaître que l'initiative de Sandblast a tenu toutes ses promesses. Le parvis du centre Rich Mix, Bethnal Green (Londres) s'est avéré en tout cas exigü pour contenir l'assistance présente, la soirée de vendredi, à l'ouverture du Festival des arts et de la culture sahraouis, organisé par l'ONG londonienne. Artistes, écrivains, poètes, élus locaux, cinéastes, politiques, défenseurs des droits de l'homme (la liste est encore longue) s'étaient joints à cette résistance culturelle pacifique. Chacun a eu sa dose de solidarité à la cause sahraouie. Jean Lamore estime que l'initiative «est une synergie

culturelle excessivement vivace où des artistes anglais, italiens et africains ont été inspirés par la culture et la cause du peuple sahraoui». Pour cet écrivain américain, «la présence ici d'artistes sahraouis est une source d'inspiration sans pareil pour les autres créateurs».

« Enfin, nous sommes en train avec les autres d'ouvrir une fenêtre pour rendre visible la culture et l'identité sahraouies », lance Khadidja Hamdi, députée et présidente du département des arts et de la culture sahraouis. Pour elle, la présence à cette manifestation de la presse algérienne (El Khabar, El Watan, APS, El Ahrar), à laquelle elle a rendu un grand hommage, montre la solidarité crédible de l'Algérie aux côtés de la culture juste du peuple sahraoui.

« Je suis là pour exprimer ma solidarité et mon soutien au droit à l'autodétermination et à la liberté du peuple sahraoui » a déclaré Ken Loach, le réalisateur britannique présent au festival. Il a pu assister à la représentation de la pièce de théâtre «le mur» interprétée par des acteurs britanniques et sahraouis, rencontrer Aminatou Haïdar, militante sahraouie des droits de l'homme et l'ancienne championne olympique algérienne, Hassiba Boulmerka, venue avec le comité de solidarité algérien (CNASPS) pour soutenir le festival et ses artistes.



SAHARA Marathon 2007 / photos ©www.saharamarathon.org

Edouard Heraud, Coureur du marathon 2007

Cela fait maintenant une semaine que je suis rentré de Smara. J'y ai passé une semaine inoubliable. C'est bien vrai. On ne revient pas indifférent d'un tel voyage. La joie de vivre des enfants, l'accueil si chaleureux des familles malgré la barrière de la langue, des cultures, la vie sociale dans les camps. Tout cela au milieu du désert ; austère et fascinant à la fois. C'est une leçon de vie que l'on reçoit lorsqu'on rencontre les Sahraouis !

J'ai donc passé le séjour dans une famille Sahraouie avec un groupe d'allemands qui était organisateur de l'ultra-marathon. Nous sommes arrivés deux jours avant la course et avons visité Smara, l'école du 27 février, et le musée militaire de Rabouni. Le défilé du 27 février était impressionnant à Smara. Beaucoup de monde et un défilé interminable avec beaucoup d'ambiance!

Quant au marathon, une très bonne ambiance et un très bon souvenir, même si j'ai payé mon manque d'entraînement de la dernière semaine et surtout mon mauvais état de forme. Je compte faire mieux l'an prochain.

Les trois jours à Tifariti sont pour moi «la cerise sur le gâteau». J'espère que vous aurez l'occasion d'y aller vous aussi. Jusqu'à Tifariti le relief du désert est monotone (plat) mais on rencontre des zones sableuses, herbeuses ou «boisées». Le protocole de Tifariti fait penser à une caserne, normal pour une ville militaire. Nous avons accueilli la vingtaine de coureurs de l'ultra marathon (160 km). Moins de la moitié des coureurs sont allés jusqu'au bout de la course dont l'un des mes «3 camarades de Smara» qui a fini à une belle troisième place. Nous avons pu aussi nous rendre jusqu'au mur de sable (à 3 heures de piste) en passant par des paysages beaucoup plus variés : blocs rocheux, «montagnes», traversée d'un ancien lac aujourd'hui recouvert des sable et puis rencontrer des nomades et leurs troupeaux de chèvres ou chameaux (dromadaires). Enfin nous avons eu la chance d'aller admirer des peintures rupestres à une heure de piste de Tifariti : nombreuses mains, cerfs, girafes !

Je regrette vraiment d'avoir été le seul Français à avoir participé au Marathon, il y avait tout de même une Française a qui participé au 10 km. Une volontaire de l'ONG Triangle en poste pour quelques mois à Rabouni.

SAHARA MARATHON

Course de solidarité
avec le peuple Sahraouis

lundi 25 février 2008

Campements de réfugiés sahraouis
(Tindouf, Algérie)

Courses 5 km, 10 km
semi marathon et marathon

Cet événement international a un
double caractère sportif et solidaire.

Voyage du 23 février au 1^{er} mars 2007

Au programme, accueil dans les familles, découverte des campements et de l'histoire des Sahraouis, courses, remise des médailles, cérémonie du thé et festivités de l'anniversaire de la constitution de la RASD.

Informations renseignements

www.saharamarathon.org
monmarathondusahara.neuf.fr
marathondusahara@free.fr

Le Maroc intimidé par la culture sahraouie

Dans le cadre des mesures de confiance pilotées par le HCR, une initiative culturelle était prévue à Madère autour de poètes et d'intellectuels sahraouis venus des deux côtés du mur. Séminaire annulé pour cause de refus marocain ! Pas de réaction de l'ONU ou du HCR à ce jour ? Ont-ils peur de fâcher le roi ?

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD
356, rue de Vaugirard 75 015 Paris

Directeur de la publication : Francis Jacob
Responsable de rédaction : Régine Villemont
Comité de rédaction : Régine Villemont,
Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne Dolz, Matthieu Liégeois.
Photographes : Isabelle Marmet, Eva Tisseyre,
Cédric Omet, Michèle Bunel, Martine Koch
Mise en page : Matthieu Liégeois
Imprimé par Triskel Média

Septembre 2007 « dépôts légal » n° 140
prix de l'abonnement : 14 euros
Numéro de commission Paritaire : 1110 G 87902
Numéro d'ISSN : 0150-262X

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €
Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2007 : 14 €, 22 € ou 66 €
Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à
(Pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19 303 94 K PARIS
AARASD 356 Rue de Vaugirard 75 015 Paris

33^e EUCOCO à Rome, 19-21 octobre 2007

